

FANJEAUX....

Bulletin d'informations municipales

N° 57 - Juin 2014

Le Mot du Maire

« Ce 28 mars, le conseil municipal de Fanjeaux, nouvellement élu me désignait maire de notre commune. Je le remercie pour la confiance qu'il m'a accordée. Les adjoints, Françoise Paraire, François Passemar, Yves Juin animent les différentes commissions, ils sont mes plus proches collaborateurs. Robert Lignères et moi-même représentons la commune au sein de l'intercommunalité.

Je souhaite adresser à vous tous, fanjuvéennes et fanjuvéens, mes sincères remerciements. En élisant notre liste « Unissons nos forces pour bien vivre à Fanjeaux » à une très large majorité, vous me confortez dans la politique menée que nous devons poursuivre en mettant l'être humain au cœur de l'action, en étant à votre écoute, en dirigeant toutes nos décisions dans le seul but de bien vivre à Fanjeaux. C'est là l'essentiel d'un élu de proximité.

Je voudrais également adresser mes plus chaleureux remerciements aux conseillers municipaux qui ont travaillé à mes côtés lors du mandat précédent et plus particulièrement Francis Cassagnol, qui a œuvré pour Fanjeaux, dont il est profondément « amoureux », sans recherche de notoriété. Francis reste et restera un grand homme à mes yeux et je sais pouvoir compter sur lui pour continuer à donner le meilleur pour le village. Il mérite la reconnaissance de tous les habitants de notre commune.

La nouvelle municipalité va tout mettre en œuvre pour que Fanjeaux puisse continuer à maintenir ce climat de confiance, de solidarité et de convivialité.

La vie de chacun est parfois difficile et compliquée, ne laisser personne sur le bord du chemin, doit être la première des préoccupations si nous voulons réussir notre mandat d'élu local.

Continuons à développer, embellir et promouvoir le village pour l'amener jusqu'en 2020, si nous avons des droits en tant qu'élus, nous avons aussi des devoirs, devoir de loyauté, de sincérité et d'honnêteté, le devoir de ne pas vous décevoir, même si bien entendu, on ne peut pas tout faire, ni plaire à tout le monde.

L'humilité n'enlève en rien la force de décision, le plus important étant de faire ce qu'il nous semble le mieux dans l'intérêt de la collectivité, c'est ce que je m'efforce d'appliquer au quotidien ».

Denis Juin

En bref

LOTISSEMENT POMME ROSE

Le lotissement est tracé, les voies sont terminées, elles donnent déjà un aperçu de ce que, dans les prochains mois, va être ce nouveau quartier de Fanjeaux.

Bienvenue chez vous.

Les demandes tant en location, qu'en accession à la propriété ou en terrains à bâtir sont à faire auprès de **Habitat Audois** (l'Office public de l'habitat de l'Aude). Quelques terrains réservés à la construction libre ont déjà trouvé acquéreur.

Les travaux débiteront le 23 juin. Les constructions s'échelonneront par tranche de 4 à 5 maisons, le logement témoin pourra être visité dès septembre prochain.

Habitat Audois

1, Place Saint-Etienne

11890 CARCASSONNE CEDEX 9

Tél. : 04.68.10.32.50 Fax : 04.68.10.32.42

www.habitat-audois.fr

ENQUETE PUBLIQUE

relative à la révision simplifiée du PLU (Plan local d'urbanisme) au lieu-dit « Gounel – Gerbié » :

Création d'une zone A^{er} (Agricole, énergie renouvelable) en vue d'un projet de parc photovoltaïque

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête peuvent être consultés pendant 31 jours du mardi 27 mai 2014 au jeudi 26 juin 2014 inclus, aux heures d'ouverture de la mairie, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, sauf le mercredi après-midi et le jeudi après-midi, afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Le Commissaire Enquêteur recevra en mairie le mercredi 11 juin 2014 de 9 heures à 12 heures, le jeudi 26 juin 2014 de 9 heures à 12 heures afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.

Les observations éventuelles pourront être consignées sur le registre d'enquête, ouvert à cet effet, ou être adressées par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur à la mairie, lequel les annexera au registre d'enquête.

AU FIL DES CONSEILS

Principales décisions prises en conseil municipal (le registre des délibérations est disponible en mairie).

le 16 décembre 2013

Mise à disposition de la SAFER des parcelles destinées à l'agrandissement de la zone artisanale «La Confrérie», tant qu'elles ne sont pas utilisées, moyennant une redevance annuelle de 360 €.

- Signature d'une convention avec la communauté de communes afin de percevoir le fonds de concours attribué pour la mise en place d'une signalétique de valorisation touristique et patrimoniale. La commune de Fanjeaux percevra la somme de 427,56 €.

- Le Conseil décide l'acquisition, pour l'euro symbolique, des parcelles cadastrées section A n° 1455, 1457, 1461, 1485, 1487 appartenant à l'E.H.P.A.D. Jean Loubès et la vente, pour l'euro symbolique, à l'E.H.P.A.D. Jean Loubès, de la parcelle cadastrée section A 1472 appartenant à la commune, afin de mettre à jour la limite des terrains appartenant à chacune des parties concernées.

Les travaux de réfection des toilettes publiques et de restauration du poids public ont débuté fin novembre.

Suite à la demande faite par Yann Vétois et Solène Guillaume, qui souhaitent louer des terrains appartenant à la commune, une mise à disposition pourra intervenir

en précisant que les clôtures seront enlevées dès qu'il n'y aura plus d'animaux dans l'enclos.

Une réunion de la commission voirie de la CCPLM a eu lieu afin d'étudier toutes les solutions pour que l'attribution des enveloppes financières soit plus juste et puisse satisfaire l'ensemble des communes.

Informations :

Le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) a réalisé l'étude pour la création d'un jardin d'inspiration médiévale dans l'espace jouxtant le boulodrome. La proposition est intéressante mais nécessite beaucoup de travaux.

Les négociations concernant le parc photovoltaïque sont en cours, beaucoup d'incertitudes rendent ce projet complexe. Une réunion des personnes publiques associées aura lieu en début d'année afin de donner un avis concernant la révision simplifiée du Plan local d'urbanisme.

Comme chaque année, le conseil municipal a eu le plaisir de recevoir, notre conseiller général, André Viola, venu effectuer en mairie sa permanence semestrielle destinée aux administrés.

Le 4 février 2014

Le choix des entreprises pour les travaux de réhabilitation de deux logements de la résidence Aulard s'est porté sur :

LOTS	Entreprises	TOTAL H.T.
Peinture sols	AVERSENC Thierry	14 396,00
Electricité / Plomberie	QUEROL Philippe	2 766,88

TOTAL		17 162,88€

Vente d'une échoppe de la résidence Aulard à Melle Caroline Ruffié au prix de 13.000 € plus une participation au frais de réalisation du règlement de copropriété.

L'acte II du Pays Cathare a été présenté au conseil général le 19 décembre.

Les travaux du local des archives de la mairie ont été réalisés par les employés municipaux.

L'école primaire participera au projet de commémoration du Souvenir Français pour le centenaire de la guerre de 14/18, par la réalisation d'une fresque. M. Bruno Saigne, qui porte ce projet pour l'association, souhaite également organiser une exposition dans la maison Gramont. La plaque de la Place des Anciens combattants située devant le Monuments aux Morts sera posée à cette occasion.

le 19 mars

La réunion du conseil du 19 mars a été consacrée aux votes des comptes administratifs de l'année 2013, celui de la commune et celui du budget de l'eau et assainissement. Ces comptes ont été présentés par François Passemar.

Le Compte administratif 2013 de la commune fait apparaître un excédent de 302.112,37 € en fonctionnement et un déficit d'investissement de 145.376,21€.

Compte tenu des restes à réaliser dépenses et recettes, l'excédent global est de 140.936,16 €

Le compte administratif 2013 du service eau et assainissement fait ressortir un déficit de 3.623,02 € mais un excédent global de 1.876,98 € compte tenu des restes à réaliser dépenses et recettes.

[le 24 avril 2014](#)

La réunion du conseil a été consacrée au budget.

Parmi les investissements :

La poursuite des travaux en cours : mise aux normes de la mairie, la création des toilettes publiques du bas du village, la restauration du Poids public et le réaménagement des abords, la signalisation dans le village, l'aménagement de l'aire de jeux, les travaux de réhabilitation de l'école, l'extension de l'éclairage public, les études pour la réhabilitation de la voirie du centre bourg, les travaux de réhabilitation de la résidence Aulard, les travaux sur les chemins ruraux, la restauration du petit patrimoine, (croix du Calvaire, Vierge).

Les acquisitions telles qu'un véhicule utilitaire, le mobilier de la mairie, la plonge de la restauration scolaire.

Ces projets seront financés par les fonds propres de la commune et subventionnés par le Conseil Général de l'Aude, la Région et l'Etat.

[Vote de budget 2014](#)

La section de [fonctionnement](#) s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de [856.137 €](#).

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des différentes taxes qui restent fixés à :

Taxe d'habitation	17.97 %
Foncier bâti	21.54 %
Foncier non bâti	61.09 %

En [investissement](#) dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de [700.777 €](#).

[Vote du budget 2014](#)

[du service Eau et Assainissement :](#)

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 45.722 €.

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 47.845 €.

Les surtaxes votées sont les suivantes : 0,33 € pour le service de l'eau et 0,70 € pour le service assainissement.

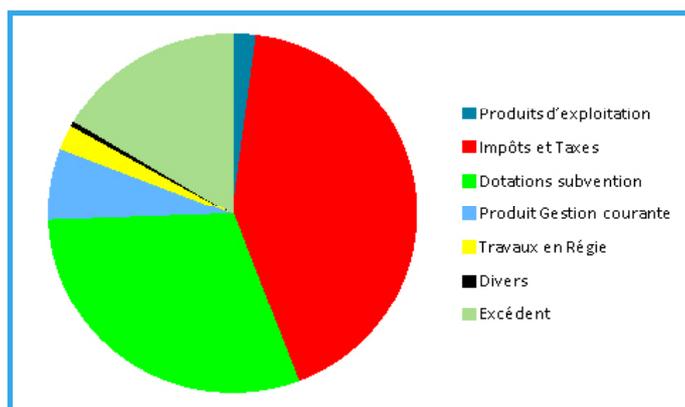
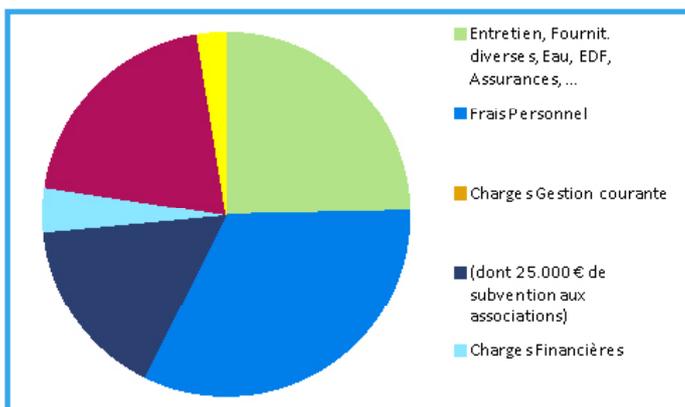
[BUDGET FONCTIONNEMENT 856.137 €](#)

[2014 DEPENSES FONCTIONNEMENT](#)

Entretien, Fournit. diverses, Eau, EDF, Assurances, ...	211.100
Frais Personnel	279.935
Charges Gestion courante (dont 25.000 € de subvention aux associations)	138.000
Charges Financières	34.000
Prélèvement Section investissement	171.400
Reversement divers	21.702

[RECETTES FONCTIONNEMENT 2014](#)

Produits d'exploitation	17.850
Impôts et Taxes	360.347
Dotations subvention	259.004
Produit Gestion courante	55.000
Travaux en Régie	19.000
Divers	4.000
Excédent	140.936



COMMISSIONS MUNICIPALES

Budget – Développement économique – Personnel

Responsable : François PASSEMAR (2ème adjoint)

Budget, finances communales :

Eva MARTY – Jacques LAVEISSIERE – Aurélien PASSEMAR – Daniel JOVER

Gestion du Personnel :

François PASSEMAR

Subventions aux associations :

Françoise PARAIRE – Daniel JOVER – Norbert FLORENT

Développement économique - Parc locatif communal :

Eva MARTY – Christophe AVERSENC

Technique – Urbanisme – Chemins de randonnées – Voirie urbaine – Voirie communautaire – Entretien du village :

Responsable : Yves JUIN (3ème adjoint)

Suivi Technique :

Norbert FLORENT – Daniel JOVER - Aurélien PASSEMAR

Urbanisme - Patrimoine - Travaux sur bâtiment communaux :

Eva MARTY – Françoise PARAIRE - Jacques LAVEISSIERE

Chemins et sentiers de randonnées - Voirie communale et intercommunale :

François PASSEMAR – Cédric VIALARET - Aurélien PASSEMAR - Daniel JOVER - Norbert FLORENT

Entretien du village - aménagement des espaces publics :

Françoise PARAIRE – Eva MARTY – Laurette CAYLA – Jacques LAVEISSIERE

Tourisme – Culture – Communication – Ecole – Associations :

Responsable : Françoise PARAIRE (1er adjoint)

Tourisme, lien avec la CCPLM - Culture, lien avec la Médiathèque :

Robert LIGNERES – Laurette Cayla – Sabine TANDOU

Communication - Nouvelles technologies - Signalétique :

Eva MARTY – Jacques LAVEISSIERE – Aurélien PASSEMAR – Robert LIGNERES – Laurette CAYLA

Ecole, lien avec l'ALAE (accueil de loisirs attaché à l'école) :

Sabine TANDOU

Associations - Gestion des salles communales :

Norbert FLORENT – Eva MARTY – Christophe AVERSENC – Cédric VIALARET

Commissions spécifiques :

Aménagement du Centre Bourg :

Eva MARTY – Robert LIGNERES – Françoise PARAIRE – Yves JUIN – Jacques LAVEISSIERE – Aurélien PASSEMAR – Norbert FLORENT – Cédric VIALARET – Sylvia LAVAL

Circulation et signalisation routière :

Aurélien PASSEMAR – Yves JUIN – Daniel JOVER – François PASSEMAR – Sylvia LAVAL – Norbert FLORENT

Social - CCAS (Centre communal d'action sociale) :

Laurette CAYLA – Sabine TANDOU – Sylvia LAVAL

P.A.V.E (Plan accès voirie, espaces publics) :

Françoise PARAIRE – Eva MARTY – Sylvia LAVAL – Sabine TANDOU



A. Passemar - N. Florent - C. Aversenc - C. Vialaret - Y. Juin - S. Tandou - R. Lignères - J. Laveissière - F. Passemar - D. Jover
L.. Cayla-Boucharel - F. Paraire - E. Marty - D. Juin - S. Laval

AMENAGEMENT DE LA MAIRIE

Les travaux sont enfin terminés.

Dans la cour à droite, la salle du conseil municipal servira à l'occasion de salle de réunion, elle est accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à l'élévateur qui y donne accès.

Au premier étage, l'accueil, le secrétariat et le bureau du maire. Au second a été créé un bureau annexe. La salle des archives qui a été entièrement aménagée et répond aux normes incendie.

L'élévateur dessert les trois niveaux, un réel progrès pour tous ceux qui prennent de l'âge ou qui ont des difficultés à gravir les marches de l'escalier, certes monumental mais ô combien malaisé.

Isabelle et Danielle qui viennent de retrouver leur secrétariat, au premier étage après les quelques mois passés dans la salle Blaché en apprécient déjà le nouvel agencement, plus fonctionnel et plus lumineux.

LE MARCHÉ DU SAMEDI

à l'initiative des commerçants de Fanjeaux

Voilà maintenant plus de 25 ans que le marché de Fanjeaux, dans sa forme et à son emplacement actuel, Place du Treil, a vu le jour, à l'initiative des commerçants du village et de la municipalité de l'époque. Un anniversaire qui permet de replacer, comme un rappel, ce marché dans un contexte plus général.

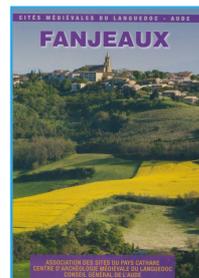
Chaque semaine cinq à six courageux et fidèles commerçants rendent service aux habitants de Fanjeaux. Produits locaux, fruits, légumes, poissons, plats préparés et diverses bonnes choses sont présentes sur les étals.

Le marché a pour autre intérêt d'apporter une intéressante animation de fin de semaine et de faciliter la rencontre entre les gens. Dans une époque un peu difficile pour beaucoup, il est réconfortant de voir des acteurs économiques lutter contre les éléments météorologiques et apporter leur bonne humeur. Souhaitons au marché longue vie et remercions encore tous ceux qui par leur présence au service de la population permettent à Fanjeaux de rester attractif et vivant. Jouons le jeu de la responsabilité en privilégiant nos achats de proximité, pour que cet état de fait se poursuive encore longtemps.



FANJEAUX A SA «MONOGRAPHIE»

L'Association des sites pôles du Pays cathare vient d'éditer la brochure «Fanjeaux cité médiévale du Languedoc» 36 pages consacrées à notre village, à découvrir et à lire sans modération. Les textes sont de Marie-Béatrice Jeanjean et les photos de Philippe Benoist. Prix de vente 5 €.



PLAQUES DE RUES

Désormais, toutes les rues de Fanjeaux ont un nom, toutes les maisons ont un numéro. Les employés ont procédé à la pose des dernières plaques. Fanjeaux était devenu la bête noire des facteurs, avec des adresses fantaisistes pour qui ne connaît pas le village.

Reste à chacun à informer ses correspondants de ses coordonnées exactes, pour que le courrier soit distribué efficacement et sans retard.

UN INSTITUT DE BEAUTÉ

Un service de la ville dans notre village qui vient renforcer la vie économique et sociale.

Amanda Escach a ouvert un institut de beauté Route de Mirepoix, «**SECRETS DES SENS**»



Avant l'été, un petit tour dans ce lieu privilégié vous mettra en beauté ; prendre soin de soi est un plaisir inégalé.

Soins du visage, du corps, beauté des mains et des pieds, épilation... et maquillage pour les grandes occasions ou les petites, Amanda propose également des formules douceur, détente, minceur, pour des moments de bien être dans un cadre raffiné et chaleureux.

Les cosmétiques qu'elle utilise sont naturels, exempts de Paraben et de parfum de synthèse. Pour le maquillage les produits sont «bio», certifiés Ecocert et qualité France.

Et pour ce faire ou faire plaisir vous trouverez à la vente dans son salon en plus des produits de beauté, quelques bijoux fantaisie.

Nous lui souhaitons une parfaite réussite dans cette nouvelle activité.

*L'institut est ouvert mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30,
le mercredi et le samedi de 9 h à 17 h.*

CONCOURS VILLAGE FLEURI

En 2013, Fanjeaux a obtenu un prix d'encouragement pour le Concours «Villes et villages fleuris».

Depuis 2010, les notions de fleurissement durable, économe en eau et en produits phytosanitaires, sont inscrites au règlement, pour promouvoir une démarche respectueuse de l'environnement.

Fanjeaux anticipe la démarche, des essais de plantations durables sont faits dans certains endroits du village, des plantes vivaces ornent les jardinières ; le résultat est bien visible par exemple au chevet de l'église, près de la maison Saint-Dominique. L'espace Bertin au dessus de l'école, écrasé de soleil en été, aura au fil des mois et des années, une allure de jardin méditerranéen.

L'aide du Conseil général et des pépinières départementales sera la bienvenue dès cet automne pour aménager le «haricot» à l'entrée du village, la «prairie fleurie» trop aléatoire sous les platanes ne donne pas entière satisfaction.

En 2020, l'emploi de pesticides sera interdit pour les collectivités et en 2022 pour les particuliers. Fini le desherbage chimique, il va falloir que nous nous préoccupions des mauvaises herbes qui s'installent au pied de nos maisons, un coup de binette de temps en temps évitera que les graines ne se resèment au gré du vent...

Il faut d'ores et déjà changer nos habitudes.

ATELIERS « ÉQUILIBRE »

La chute n'est pas une fatalité liée à l'âge!

Pour prévenir les pertes d'équilibre qui sont causes de fractures osseuses, depuis le mois d'avril, des séances s'adressant aux retraités se déroulent tous les mardi après-midi de 16h à 17h à la salle polyvalente.

Animées par les diplômés universitaires en «Activités physiques adaptées» de l'association «Ma Vie», elles ont pour but de développer la coordination des mouvements, le sens de l'équilibre et une bonne posture. Déjà à la moitié de l'expérience qui se terminera le 24 juin, la quinzaine de personnes ayant suivi les activités expriment la satisfaction de la découverte d'une mobilisation en douceur de leurs corps pour une meilleure souplesse et tonicité générale.

Fin juin un bilan sera fait à travers une série de tests afin de déterminer l'intérêt de renouveler après l'été les ateliers équilibre pour une période de trois trimestres sur 2014/2015.

Venez observer une de ces séances, vous serez bienvenus.

MAISONS FLEURIES

Inscription jusqu'au 30 juin

A partir de cette année, les candidats à la catégorie Maisons Fleuries (Façade, pas de porte, balcon, jardin) devront adresser trois photos de leurs plantations, visibles depuis la voie publique, au jury afin que celui-ci puisse valablement délibérer.

Renseignements à la mairie.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

A sa création, en 2001, la Communauté de communes Piège Lauragais comptait 18 communes (les 16 du canton de Fanjeaux + Pexiora et Villepinte). Depuis le 1er janvier 2013 ce sont 34 communes qui la composent avec les secteurs de Belpech, Montréal et la Montagne Noire.

La Communauté de communes Piège Lauragais Malepère (CCPLM) exerce bon nombre de compétences (voirie, enfance, social, économie, culture, urbanisme, tourisme,...). Chacune d'elles est coordonnée par un vice-président. Robert Lignères est vice-président chargé du tourisme.

Le pôle touristique de la Communauté de communes est, depuis l'origine, la cité de Fanjeaux, par ailleurs « site pôle du Pays cathare ». Fanjeaux est donc tout naturellement le siège de l'OTI (Office de Tourisme Intercommunal).

Nul ne conteste aujourd'hui l'importance du tourisme dans le développement économique d'un territoire. C'est pourquoi la CCPLM a décidé de se doter d'un outil performant en rénovant l'OTI (330 000 € subventionnés à 80% par l'Europe, le Conseil Régional et le Conseil Général). Les travaux sont presque terminés (l'ouverture est prévue fin juin).

D'autre part, les deux grands axes du développement touristique (pleine nature et histoire, patrimoine) ont vu la réalisation, en partie sur Fanjeaux, d'un ensemble de sentiers et circuits VTT et d'un projet, en cours, qui a pour but de créer dans Fanjeaux, des circuits dotés d'équipements numériques sur le thème du Catharisme et du Moyen Age. Ces équipements ont vocation à être prolongés dans d'autres communes du territoire concernés par la même thématique.

Le montant de l'opération est de 300 000 € financés à 80%, par l'Europe, le Conseil Général et le Conseil Régional. Fanjeaux, pôle touristique de la Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère, pourra jouer encore mieux ce rôle de « site pôle », en attirant encore plus de touristes et en leur permettant de découvrir, ensuite, les nombreuses richesses de notre territoire.

Sophie Chasseriaux qui nous arrive de Bergerac depuis février, remplace Fabienne Leroy, comme directrice de l'Office de Tourisme.

Christine Florent et Martine Sarda, employées le temps de midi par la CCPLM, ont obtenu leur BAFA, condition obligatoire pour s'occuper des enfants à la cantine et à la garderie .

Le RSP (Relais services publics) mis en place par la CCPLM connaît un grand succès. Il est complété par la possibilité de réaliser des visioconférences avec la Caisse d'allocations familiales et à partir de septembre avec certains autres organismes telle la Caisse primaire d'assurance maladie.

HANDI-BIKE

Mercredi 30 avril, nous avons accueilli à Fanjeaux, Walter Dumas, 25 ans, paraplégique depuis 2006, Louis Sommer, 26 ans, valide, son ami d'enfance, ainsi que Bernard Dobigny et Jean Marc Dumas les accompagnateurs chargés de l'intendance et de la maintenance du matériel.

Ils ont entrepris de relier Bagnols sur Cèze dans le Gard à Lourdes en 15 jours, soit 510 km en vélo.

Leur Projet est de prouver qu'une personne handicapée peut être l'égal d'une personne valide dans un défi sportif conséquent.

Une belle leçon de courage. L'étape Olonzac Fanjeaux, la plus dure, surtout les derniers 2,5 km, n'a pas entamé le moral de Walter et de Louis. Une petite soirée autour d'un repas convivial avait été organisée, pour les reconforter et leur présenter notre village et notamment les investissements de la commune pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public.

Nous pouvons citer juste une petite phrase de Walter en arrivant à la mairie :

« Vous savez ma liberté s'arrête là ou une marche de 30 cm se dresse devant moi, c'est assez dur à admettre pour un ancien rugbyman ».

Nous avons mesuré avec cette visite et quelques jours plus tard avec une personne non voyante, combien il est important de prendre en compte, dans nos bâtiments, les problèmes liés à leur accessibilité.



Une belle leçon de courage et de volonté, la pluie et le vent ne les ont pas épargnés.

LES ASSOCIATIONS

La 119

Une bonne idée en quelques mots :

Bien que non fanjuvéenne cette association s'étend sur deux départements, trois communautés de communes et pas moins de quinze villages, de Lacassaigne à Moulin-Neuf, villages qui maillent cette zone de coteaux et se raccordent à la D119, pour valoriser ce milieu rural par de l'activité, principalement durant la période touristique.

La D119, de Fanjeaux à Mirepoix, devient la « route de la photo » une galerie en plein champ qui propose d'avril à octobre des expositions photographiques et plastiques, des animations, présentées au public en forme d'itinéraires à découvrir et passant par les villages et chez les acteurs économiques.

«Les chemins de photos»

19 km, 19 expos, 19 artistes, 19 lieux de Fanjeaux à Mirepoix. Bien qu'à ce jour 22 lieux sont proposés : 3 hôtels restaurants, 1 restaurant, 1 salon de thé, 6 gîtes ou chambres d'hôtes, 2 galeries d'art, 2 fermes, 1 camping, 3 artisans, 2 supermarchés, 1 institution.

A Fanjeaux ont répondu à l'appel de «La D119» et exposent dans leur lieu d'activité :

- Le camping des Brugues*
- La pharmacie Occitane*
- Le salon de thé La Maison*
- Le café des Arts*
- La Maison de Retraite*
- L'hotellerie Le Belvédère*
- L'Atelier de poterie Fabre*
- La brocante d'antan*
- La Boucherie Bernard Birbès*

<http://d119.blogs.lindependant.com/>



LE COMITÉ FOIRE VOUS INVITE

Et quelle invitation ! Fanjeaux sera placé sous le signe des tropiques le 17 août prochain de 9 heures à 18 heures. Le Comité foire propose une journée dans les îles, palmiers, fleurs tropicales, yukulélés et paréos colorés seront de mise.

L'association «Pacifica Tuamotu» avec ses danseurs et ses musiciens animera la journée.

Toutes les animations proposées par le Comité Foire sont comme à l'accoutumée gratuites, maquillage, sculpture sur sable, jeux divers et variés...

Marché gourmand, produits régionaux, artisanat, vide grenier et de nombreuses animations seront encore un temps fort de la fête locale.

LES ÉCHOS DE L'ESF

Arbitrage : Clément Passemar notre jeune arbitre a été désigné pour diriger la finale U19 ligue qui opposera le FUN au COC. Nous félicitons déjà Clément qui démontre ainsi ses qualités à ce niveau.

Nathan Ramdani, jeune arbitre, s'est classé 4ème dans la catégorie «jeune arbitre». Fabien Bousquet et Paul Darandovas ont également été très bien notés. Nous les encourageons à poursuivre.

Pour sa première année en Promotion d'Honneur (première catégorie du district), Fanjeaux a obtenu le challenge du Fair-play. L'équipe 2 accède à la Promotion de 1ère division. Le club atteint ainsi ses deux objectifs qui étaient le maintien et l'accession.

Dans le cadre de l'entente avec Bram les U15 accèdent à la finale du championnat de l'Aude 2ème division, mais doivent s'incliner 3 buts à 1.

FAMILLES RURALES

Les Familles Rurales nous ont offert de quoi rêver en cette veille de vacances. Un voyage «Tour du monde» nous a fait apprécier les danses et des costumes tous plus beaux les uns que les autres.



En bleu en blanc en rouge, on est quand même bien chez nous !

LE 20 JUILLET, MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS ET FESTI-FANJEAUX

Organisé par la Mairie de Fanjeaux, l'Office de tourisme, l'association des producteurs de Pays et la Chambre d'agriculture de l'Aude, le Marché des Producteurs de Pays se tiendra Place du Treil le dimanche 20 juillet de 9h à 18h. Pour les gourmands et les amateurs de bons produits régionaux, le repas de midi est prévu sur place.

Dès 15 heures, Festi-Fanjeaux organisé par l'association «Les Arts ont dit» animera le village. Une grande journée en perspective.

LES AMIS DU CHEMIN DE SAINT-JACQUES EN TERRE D'AUDE

Plus de 150 personnes ont participé à la randonnée autour de La Courtète, organisée le 6 avril. Un vif succès lié au caractère de l'association qui lie les villages traversés par le chemin de Piémont pyrénéen, les clubs de randonnée voisins (Bram, Villasavary, Montréal et Arzens) et l'ACIR Compostelle (association de coopération interrégionale) de Toulouse et les organismes institutionnels. En particulier le conseil général et les intercommunalités, pour l'entretien du Chemin et les investissements à réaliser ou les Offices de tourisme pour un partenariat dans l'animation.



La fête des ALAE (Accueil de Loisir Associé à l'Ecole), de la CCPLM, a eu lieu cette année à Fanjeaux,

TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Le 22 juillet, Fanjeaux accueillera le passage du Tour de France cycliste lors de l'étape Carcassonne Luchon. A partir de 9 h 55 pour la caravane publicitaire et jusqu'à 11 h 55 pour les coureurs.

Notre village fera l'objet d'une attention particulière des différents amateurs de cyclisme avec un classement pour le grand prix de la montagne et le célèbre maillot à pois, lors de l'ascension Prouilhe-Fanjeaux.

Nous ne savons pas actuellement si la télévision accompagnera l'évènement.

EXPOSITION DE L'ÉTÉ

La Maison Gramont ouvrira ses portes sur une exposition photographique «Cathar'Sis», à la rencontre des ombres du temps. Une quarantaine de clichés de Valérie Maes-Guillon. En noir et blanc ou en couleur, des images intemporelles, un voyage au coeur du Pays cathare, de ses paysages toumentés et de ses pierres.

Fanjeaux, vu au travers de l'objectif du photographe nous étonnera.

Ouvert en juillet et août de 10h30 à 12h30 et de 15h30 à 18h30, du 1er au 15 septembre de 14h30 à 18h.



Mairie
Place des Halles - 11270 Fanjeaux
04 68 24 70 01
Ont collaboré à ce numéro :
F. Paraire, L. Cayla-Boucharel, E. Marty, J. Laveissière, A. Passemar.

N° D'URGENCE

SAMU : 15
GENDARMERIE - POLICE : 17
POMPIERS : 18
(112 depuis un portable)

ARTISANS - COMMERCANTS

Antiquités - Brocante

BATEL Bruno «Aux Portes du Lauragais»
 Saint Roch 04 68 24 60 66
 GORGUES Thierry «Brocante d'antan»
 Route de Mirepoix 04 68 24 76 43

Boulangerie

DUPUY Gérard
 Route de Mirepoix 04 68 24 72 06

Boucherie - charcuterie

BIRBES Bernard
 Route de Mirepoix 04 68 24 73 60

Broderie d'Art

JOVER Nicolas
 Rue de l'église 06 84 96 49 66

Café - Journaux - Tabac

CAFE DES ARTS
 Place du Treil 04 68 24 70 68

Coiffure

CHANABE Christèle
 Résidence Aulard 04 68 24 73 72

Couture

MARIE-LOU
 Rue des Forges 04 68 79 86 19

Electricité

QUEROL Philippe
 Rue de la Forge 04 68 24 77 75

Epicerie

VIVAL
 Route de Mirepoix 04 68 76 48 54

Esthéticienne

ESCACH Amanda
 Route de Mirepoix 09 84 09 07 59

Ferronnier

QUEROL Cyrille
 Rue des Forges 04 68 24 73 40

Fromager

BAYOL Dany
 Route de Belpech 04 68 24 75 17

Informatique

NAGATI Michel (A.A.I. informatique)
 Rue du Bourguet Nau 04 68 24 69 16

Jonglerie-Cerfs volants

NAGATI Michel
 Rue du Bourguet Nau 04 68 24 69 16

Maçonnerie

PAGES Joël
 Carrefour de Cabanac 04 68 24 78 59

VIOLA Frères et Fils
 Cabanac 04 68 24 77 90

VIOLA Michel
 Route de La Courtête 04 68 24 66 69

Menuiserie

BIRBES Jean-Pierre
 Montée du Christ 04 68 24 69 57

Peinture - en bâtiment

AVERSENC Thierry
 Chemin des Fontanelles 04 68 24 78 97

- à l'ancienne

REMY Patrick
 Place des Halles 04 68 24 91 76

Plomberie - Chauffage

CIARDULLO Philippe
 Route de Mirepoix 04 68 24 75 65

QUEROL Philippe
 Rue de la Forge 04 68 24 77 75

Poterie

FABRE Jean-Jacques
 Route de Mirepoix 04 68 76 03 17

Restauration

LA TABLE CATHARE
 Route de Mirepoix 04 68 24 62 46

LE BELVEDERE
 La Promenade 04 68 76 11 59

PIZZERIA (pizzas à emporter) (le mercredi soir)
 Place du Treil 06 11 04 92 69

Salon de Thé (en saison)

LA MAISON
 Rue des Fargues 06 73 63 86 53

Station Service

VIDAL André
 Route de Mirepoix 04 68 24 70 11

Terrassements

ORTEGA Didier «L'Indépendance»
 Route de La Cassaigne 04 68 24 69 45

Voyage - Tourisme

VIDAL André
 La Confrérie 04 68 24 73 67

SERVICES

Ambulance

NOVELLO Jean
 Rue du Château 04 68 24 71 34

Architecte DPLG Paysagiste

BOUICHOU Daniel
 Rue du Four 04 68 24 73 73

Infirmières

CANABY Christiane
 Lombard 04 68 24 71 49

CABINET D'INFIRMIERES
 Résidence Aulard 04 68 24 78 60

Médecin

SEMBEL Catherine
 Le Presbytère 04 68 79 01 38

Notaire

MAHOUX - MARTEL
 Route de Mirepoix 04 68 76 53 90

Pharmacie

PHARMACIE OCCITANE
 Route de Mirepoix 04 68 24 76 16

Une erreur, une omission, merci de le signaler à la mairie



Mairie
 Place des Halles - 11270 Fanjeaux
 04 68 24 70 01

N° D'URGENCE

SAMU : 15
 GENDARMERIE - POLICE : 17
 POMPIERS : 18 (112 depuis un portable)

ANIMATIONS ÉTÉ 2014

JUIN

- Vendredi 18 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ESF**, salle polyvalente, 18h.
- Samedi 21 **FÊTE DE LA MUSIQUE** 19h apéritif, 20h Grillade, salle polyvalente.
- Vendredi 27 **LES 20 ANS DE L'ACCUEIL DE L'AFR** 18h, Défilé aux lampions, Feux de la Saint-Jean à 22h.
- du 25 juin au 12 septembre** **EXPOSITION «CATHAR'SIS»** Ombre et lumières du Pays cathare, Maison Gramont. de 10h30 à 12h30 et de 15h30 à 18h30. Du 1er au 15 septembre de 14h30 à 18h.
- Du 30 juin au 4 juillet **COLLOQUE DE FANJEUX, « INNOCENT III ET LE MIDI »**, salle polyvalente de 9h à 18h.

JUILLET

- Du 4 au 7 **RENCONTRE AUTOUR DU FIL**, salle du couvent de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.
- Samedi 5 **CHORALE GOSPEL**, église paroissiale, 21h.
- Samedi 13 **REPAS CHAMPÊTRE**, place du Treil, 20h.
- Dimanche 20 **MARCHÉ des Producteurs de Pays**, place du Treil, 9h.
FESTI-FANJEUX animations dans les rues du village de 15h à 23h.
- Mardi 22 **PASSAGE DU TOUR DE FRANCE**, entre 9h55 et 11h55, montée route de Mirepoix.
- Samedi 26 **THÉÂTRE, «SACRÉS CATHARES, NUL N'EST PARFAIT»**, Comédie historique, Jardin Maison Gramont, 17h30.

AOÛT

- du Samedi 9 au Lundi 10 **RENCONTRE AUTOUR DU FIL**, salle du couvent de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.

FÊTE LOCALE du 13 au 17 Août

- Mercredi 13 **CONCOURS DE BELOTE**, salle polyvalente, 14h30.
JEUX pour les enfants, jardins de la salle polyvalente, 15h.
BAL sous les Halles avec HEPTAGONE, 23h.
- Jeudi 14 **CONCOURS LOCAL DE PÉTANQUE**, dans le village, 14h30.
APÉRO MUSICAL «Moules-Frites», Place du Treil, 19h.
BAL sous les Halles avec EUROSIS, 23h.
- Vendredi 15 **THÉ DANSANT avec PYRÉNÉES MUSETTE**, salle polyvalente à 14h30 à 18h30.
TOURNOI de FOOT, stade municipal Henri Castel, 15h.
BAL sous les Halles avec OCÉANIS, 23h.
- Samedi 16 **PROCESSION** Historico-religieuse dans les rues du village, 17h.
REPAS salle polyvalente, 20h.
BAL sous les Halles avec ABYSS, 23h.
- Dimanche 17 **FOIRE Artisanale, Produits Régionaux, Vide-grenier** de 9h à 18h
Auberge espagnole, 20h.
- Dimanche 31 **CONCERT** Dans le cadre du Festival de Saint-Gaudéric, 21h église paroissiale.

Deux expositions à visiter tout au long de l'été

SALLE GARCIN DE LA MAISON GRAMONT et LE HANGAR ROUTE DE MIREPOIX